



LES RETRAITÉS DANS L'ACTION

LE 24 FÉVRIER 2010

L'ensemble des Unions Confédérales de retraités CGT, Cfdt, CFE-CGC, FO appellent les retraités à faire du 24 février 2010, une grande journée de mobilisation pour l'augmentation des pensions. L'UNIRS-Solidaires, la SFR FSU, FGR-FP et l'UNRPA soutiennent et appellent à participer à ces actions unitaires.

Lors de ses vœux à la Nation, le président de la République a annoncé que « *le pouvoir d'achat a continué à progresser pendant la crise* ». Cette affirmation est très loin de ce que vivent au quotidien des millions de retraités. En effet, depuis plusieurs années, notamment depuis 1993, les retraités subissent une baisse continue de leur pouvoir d'achat.

CE QUE LES RETRAITÉS VIVENT :

En 2008, une revalorisation moyenne des pensions de 1,36% pour une inflation de 2,8%.

En 2009, le report d'augmentation au 1^{er} avril a entraîné une revalorisation réelle de seulement 0,75% sur l'année.

A cela, il convient d'ajouter différentes augmentations sur les dépenses de santé et d'alimentation, les assurances, les mutuelles, l'électricité...

Pour 2010, l'augmentation serait de 1,2%. Ceci sans aucune garantie car les retraités, selon l'évolution du coût de la vie, « *pourraient avoir touché un trop perçu* » en 2009, qui viendrait en déduction !

Les chiffres situent une moyenne des pensions à 1 212€ (source DRESS - décembre 2008), soit 1 598€ pour les hommes, 990€ pour les femmes.

Mais sur les 14 millions de retraités, 4 millions perçoivent le minimum contributif (579,85€ en 2008 plus la retraite complémentaire autour de 100 euros) et plus de 5 millions entre 800 et 1 000€.

La situation des femmes est particulièrement difficile, 64% perçoit moins de 900€ par mois, une sur trois moins de 700€.

DES CADEAUX POUR LES RICHES ET LES ACTIONNAIRES :

Les mesures prises par le président de la République accentuent et développent la pauvreté et rendent les riches encore plus riches.

Le patronat a droit à des cadeaux royaux, l'impôt sur les sociétés cotées au CAC 40 est de 8% au lieu de 34,4% inscrit dans la loi.

La Bourse a augmenté de 24% en 6 mois, les fonds spéculatifs ont progressé de 19%, la liste est longue.

Les exonérations de cotisations sociales pour les entreprises représentent 30,7 milliards d'euros sans avoir créé le moindre emploi.

Les États mobilisent des centaines de milliards d'euros pour juguler la crise. Ce sont les contribuables qui paient pour sauver les banques.

CE QUE LES RETRAITÉS VEULENT :

On le voit bien, de l'argent il y en a pour satisfaire les revendications des retraités. Au moment où la question du droit à la retraite et de son financement est posée, agir pour l'augmentation des pensions c'est aussi participer à la défense du système par répartition. C'est s'opposer à la baisse programmée des pensions qui pourrait détourner les jeunes de notre système solidaire.

Les retraités ne sont pas un coût, ils sont un des moteurs du développement de la société et, comme tels, revendiquent les moyens de vivre dignement, comme citoyen à part entière, avec un pouvoir d'achat préservé. Les revendications des retraités font partie des solutions pour gagner une société de progrès social, de développement durable, plus solidaire : une société pour tous les âges.

Les retraités exigent :

- Une **augmentation** immédiate d'au moins 300€ du montant total des retraites, en terme de rattrapage.
- La **fixation** du minimum de retraite au niveau du SMIC.
- Le **retour à l'indexation** des pensions et retraites sur l'évolution du salaire moyen.
- Le **relèvement** de la pension de réversion à 75% de la retraite initiale.
- La **revalorisation** annuelle des pensions au **1^{er} janvier**.

Les retraités ont les moyens de se faire entendre :

- **En se rassemblant massivement devant la sous préfecture.**
- **En prenant des initiatives auprès des préfets, des députés et des représentants du patronat pour exiger une réelle revalorisation des pensions.**

Dans l'unité syndicale,

LE 24 FÉVRIER 2010,

**LES RETRAITÉS PARTOUT DANS L'ACTION
POUR L'AUGMENTATION DES PENSIONS !**

**AU HAVRE : rassemblement à la
Sous Préfecture à 10 h 30**